2010, l'année du «droit à migrer» ?

28/01/2010 à 20h15

Emmanuel Blanchard, Olivier Clochard et Claire Rodier sont membres du réseau euro-africain *Migreurop*. Après l'arrivée d'une centaine de «*boat people*» débarqués à Bonifacio, ils dénoncent les entraves mises en place par les pays membres de l'UE à l'immigration et les limitations du droit d'asile.

Au même moment, le ministre de l'immigration proposait pourtant «le déploiement immédiat de renforts opérationnels européens sous l'égide de l'agence européenne de surveillance des frontières (Frontex)», pour éviter «que la Corse ne devienne une destination des candidats à l'immigration comme l'île italienne de Lampedusa». (…)
*Le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) (…) a souligné combien **il est aujourd'hui difficile de distinguer «un réfugié climatique d'un migrant économique, un exode forcé d'une migration choisie».***
*Une préoccupation à laquelle semble répondre le dernier rapport du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), qui plaide pour qu'on lève les barrières migratoires. Ses experts y affirment au demeurant qu' «**il n'existe aucune preuve d'impacts négatifs de l'immigration sur l'économie, le marché du travail ou le budget, alors que les bénéfices ne sont plus à démontrer dans des domaines comme la diversité sociale et la capacité d'innovation**». (…)*

Comme les nouveaux murs de la honte, les camps d'étrangers sont le symptôme d'un mal qui n'a pas disparu avec la chute du mur de Berlin : faire prévaloir la (mauvaise) raison d'Etat sur le respect des droits des personnes. (…)
*A l'instar du PNUD, ou des chercheurs rassemblés sous l'égide de l'Unesco pour imaginer, **loin des fantasmes et chiffres à***

l'appui, *ce que pourrait être un scénario "Migrations sans frontières", de plus en plus de voix réclament que le dogme de la fermeture des frontières soit révisé. A l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention des Nations unies sur les droits des travailleurs migrants et de leur famille,* ***2010 pourrait-elle être l'année du droit à migrer ?***
Source : Le monde